



Enghien, le 3 septembre 2018

Chers parents, famille de

Une nouvelle année scolaire a commencé ce matin, et les sourires retrouvés sur les visages des élèves nous annoncent une année riche en rencontres et en belles expériences. Les enseignantes sont déjà à pied d'œuvre pour accompagner vos enfants dans les apprentissages nombreux qu'ils vivront cette année.

Pour accueillir et travailler avec vos enfants, voici la composition de l'équipe éducative :

Classes d'accueil/1^{ère} maternelle : Mme Nathalie M. et Mme Chantal (puéricultrice)

1^{ère} maternelle : Mme Nathalie H. et Mme Marie

2^{ème} maternelle : Mme Marie-Christine

3^{ème} maternelle : Mme Jessica

2^{ème} 3^{ème} maternelle : Mme Marie-Paule et Mme Ludivine

1^{ère} primaire A : Mme Marie

1^{ère} primaire B : Mme Justine, remplacée jusqu'en décembre par Mme Emy.

2^{ème} primaire A : Mme Aline

2^{ème} primaire B : Mme Régine

3^{ème} primaire A : Mme Anne-France

3^{ème} primaire B : Mme Valérie

4^{ème} primaire A : Mme Isabelle, actuellement remplacée par Mme Anne-Cécile.

4^{ème} primaire B : Mme Stéphanie

En plus des titulaires, notre équipe se compose de

→ Mme Mary et M. Adrien (éducation physique)

→ Mevrouw Christine et mevrouw Anne (néerlandais)

→ Mesdames Aurore et Cynthia (polyvalence et remédiation)

→ Mme Aurélie et M. Corentin (psychomotricité)

→ Mmes Nelly, Blanchette, Marie, Anita, Brigitte, Maryline, Olivia, Marie-Jeanne, Cathy et Tatiana, et M. Bruno (accueil extrascolaire, surveillance, étude et entretien)

→ Benoît Renaux (direction)

Ensuite, il vous est demandé de lire, vérifier, corriger et/ou compléter et signer les documents **jaune** (inscription définitive, adhésion aux projets de l'école et renseignements médicaux), **vert** (renseignements pratiques, tarifs des services et consignes de sortie), **rose** (habitudes de l'enfant et sécurité) et **blanc** (commande des repas chauds). Les commandes *Averbode* sont également rassemblées sur un seul document. **Il ne faut donc plus utiliser les enveloppes fournies avec les journaux.** En ce qui concerne les bonnets de bain (obligatoires, pour des raisons de sécurité), les nouveaux élèves seront automatiquement servis, et les anciens élèves qui désirent en acheter doivent seulement se signaler à Mme Mary qui les leur fournira. Montant de l'achat repris sur la note de frais...

Petit rappel : la tenue d'éducation physique se compose d'un t-shirt blanc et d'un short bleu marine ou noir.

Par souci d'économie et d'efficacité, nous communiquons beaucoup par **courrier électronique (Email)**. Puis-je vous demander de vérifier et/ou ajouter les adresses auxquelles nous pouvons vous écrire ? C'est vraiment **INDISPENSABLE**. Pour plus de lisibilité, écrivez-les en majuscules, nous ferons la conversion en minuscules.

Enfin, afin d'éviter les soucis à venir, je demande à **tous les parents** de vérifier la chevelure de leur enfant afin d'y débusquer poux et lentes qui, profitant de la rentrée, ne manqueront pas de nous agacer cette année encore.

En vous remerciant de votre confiance et de votre collaboration, je vous assure de tout notre dévouement.

Pour l'équipe éducative,
Benoît RENAUX, directeur

Vous trouverez au verso quelques informations importantes ... C'est un document à conserver !

Pour mémoire, et peut-être pour afficher sur le frigo ou ailleurs, voici les dates importantes de la vie de notre école.

Les réunions de parents

1. **Collectives** : les titulaires et moi-même serons heureux de vous recevoir dans les classes, afin de vous présenter différents aspects de la vie à l'école Saint-Vincent-de-Paul et le travail qui sera envisagé avec vos enfants. Merci pour votre participation à ces rencontres.
 - **Ecole primaire** : le lundi 17 septembre à 19h30 (rendez-vous dans la salle de gymnastique).
 - **Ecole maternelle** : le jeudi 20 septembre à 19h30 (rendez-vous dans la salle de gymnastique).
2. **Individuelles** : deux rencontres sont prévues afin de faire le point sur l'évolution pédagogique de votre enfant. Elles sont essentielles pour la communication entre l'école et la famille.
 - Dans la semaine du 26 novembre 2018 (sur rendez-vous) pour les parents d'enfants scolarisés en primaire.
 - Le lundi 24 juin 2019 pour tous les parentsCes rencontres formelles ne vous empêchent nullement de solliciter un entretien avec la titulaire, ou inversement, si le besoin s'en fait sentir.

Les congés de l'année scolaire 2018 - 2019

Congé de Toussaint : du lundi 29 octobre au vendredi 2 novembre 2017

Vacances de Noël : du lundi 24 décembre 2018 au vendredi 4 janvier 2019

Vacances du carnaval : du lundi 4 au vendredi 8 mars 2019

Vacances de Pâques : du lundi 6 au lundi 22 avril 2019

Congés réguliers :

- Le jeudi 27 septembre 2017
- Le jeudi 30 mai 2019 (Ascension)
- Le lundi 10 juin 2019 (lundi de Pentecôte)

Congés pédagogiques :

A déterminer ... dès que possible...

Les fêtes à l'école Saint-Vincent de Paul

- Repas Familial : **samedi 20 octobre 2018** (au Collège Saint-Augustin, réfectoire du rez-de-chaussée)
- Portes Ouvertes et spectacle des enfants : **samedi 25 mai 2019** (à l'école Saint-Vincent de Paul...)

Dates des distributions des bulletins

1. Le vendredi 16 novembre 2018
2. le vendredi 25 janvier 2019
3. le vendredi 29 mars 2019
4. le lundi 24 juin 2019 : remise des résultats ou des travaux et rencontre avec tous les parents des enfants de l'école (écoles maternelle et primaire)

!!! APPEL AUX PARENTS !!!

Si vous avez un « filon » pour obtenir du papier, du carton ou tout autre matière première utile dans une école, merci de vous signaler aux titulaires ou à moi-même ; votre aide peut nous être très précieuse (et génératrice d'économies...)

Pour décorer la façade de l'école, nous aimerions trouver des planches en matériau composite (genre Vikupor ou autre du même genre, rigide et imputrescible). L'idée est de fabriquer des supports à glisser devant le bas des fenêtres, et de décorer régulièrement ces supports, pour égayer la façade.



Rue de Sambre, 22
7850 ENGHHIEN
Tél. et Fax : 02/395.33.02
saint.vincent.engghien@gmail.com

Habitudes et usages dans notre école.

Boissons à l'école.

Dans notre école, la *seule boisson autorisée sera l'eau*, de préférence dans une gourde (nommée, bien entendu ☺). Il sera possible à chaque enfant de la remplir pendant la journée. Plus de berlingots, plus de boissons sucrées... quelle économie et surtout quelle santé !

Collations.

Les collations du matin seront choisies dans une gamme saine : fruits ou légumes épluchés, fruits secs, laitage, tartine, ... en évitant autant que possible les biscuits et autres friandises grasses et sucrées.

Anniversaires.

Quel plaisir de fêter son anniversaire en classe, avec ses amis... et pour que ce soit la fête pour tout le monde, y compris pour Madame, merci d'éviter les grands gâteaux à la crème qu'il faut découper, poser sur des assiettes (souvent jetables ☹) et qui ne sont pas toujours du goût des enfants.

Des cookies, cakes ou muffins, confectionnés avec amour par le jubilaire et ses parents... voilà une bonne pratique pour nos classes.

A proscrire de toute manière : les sachets de bonbons. En effet, de plus en plus d'enfants sont intolérants à certaines substances, ou, par choix éducatif de leurs parents, n'ont absolument pas pour habitude de manger des sucreries. De ce fait, afin d'éviter les problèmes de santé ou les petits conflits de loyauté en famille, nous demandons à *chaque parent de ne plus donner de bonbons lors des anniversaires*. Ils ne seront pas distribués. MERCI de votre compréhension.

Prépaiement des repas chauds.

Nous devons parfois déplorer des retards ou des absences de paiement des repas chauds, et cela constitue vraiment un déficit financier important. De ce fait, dans quelques jours, les parents dont les enfants prennent le repas chaud prendront connaissance de la toute nouvelle procédure pour le prépaiement des repas.

Arrivée et départ des enfants à l'école.

Pour des raisons de sécurité, l'ouverture des portes ne s'opère *qu'aux heures d'entrée et de sortie des enfants*. Les portes sont donc fermées en journée, et les parents qui doivent entrer dans l'école s'annoncent à la porte blanche de la rue de Sambre.

Le matin, l'entrée se fait par la rue de Sambre. Il est demandé aux parents de ne pas rester dans la cour de récréation ou dans le hall d'entrée, afin de ne pas perturber le passage des enfants. Nous serons attentifs, cette année, à ce que les parents, surtout de l'école primaire, quittent la cour dès qu'ils ont déposé leur enfant à l'école.

De même, merci de ne pas monter à l'étage des bâtiments sous prétexte de porter le cartable de votre enfant quand il a déjà sonné. Il est essentiel que les professeurs puissent conduire leur rang complet et avoir toute l'attention des enfants dès qu'il a sonné. Si vous désirez parler au professeur de votre enfant, pensez à prendre rendez-vous via le journal de classe ou le cahier de communication, ou, si c'est urgent, présentez-vous à la salle des professeurs ou au secrétariat. Nous sommes toujours disponibles en cas de besoin.

Le soir, les parents entreront par la grille verte de la rue du Sac, et récupéreront leurs enfants aux endroits prévus et décrits dans le document *Renseignements pratiques*. Ils sortiront également par la rue du Sac (la porte de la rue de Sambre sera fermée, afin d'éviter tout problème de sortie non autorisée pour les plus jeunes enfants).

Association des parents.

Notre Association des Parents est active, efficace et constructive ! N'hésitez pas à la rejoindre, que ce soit pour une réunion, un coup de main, une réflexion, ... Le calendrier des réunions sera affiché dans le hall. Retenez déjà la date du 25 septembre prochain : l'AP vous offrira le café et un petit morceau de cake, dès 7h00 du matin. Soyez les bienvenus.

Nous recherchons encore...

- Une cuisinière électrique avec four et un FRIGO
- Des essuies de cuisine
- Des jeux de construction (Lego, Duplo, Mecano, Clippo, ...), des jeux de société, des crayons et marqueurs et des jouets pour petits enfants, tout cela pour l'accueil extrascolaire, ainsi que des jeux d'extérieur pour la plaine de jeux.
- Du papier de récupération imprimé d'un côté (mémoire, formulaires, etc...)

À l'école, nous collectons les piles et les cartouches d'imprimantes (jet d'encre et laser) usagées : vous pouvez les déposer dans les récipients qui se trouvent à côté de la porte vitrée (côté *rue de Sambre*). Ce recyclage peut rapporter pas mal d'argent à l'école...

**Bonne rentrée,
belle année scolaire
à chacune et chacun !**